

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
DES HAMEAUX DU LAVOIR**

Rond Point du Golf
91190 Gif sur Yvette

site web: <http://www.asldulavoit.fr>
Contact : contact@asldulavoit.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Mars 2019

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9^{ème} de nos statuts,
La séance est ouverte à 20h

PARTICIPATION

Présents : 63 pour 96 307 points
Représentés : 26 pour 38 688 points

TOTAL :	89 soit 43,8 %,	134 995 points	soit 42,7%
---------	-----------------	----------------	------------

(Membres de l'ASL : 203, pour 315 785 points)

1- CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente : Danièle Rousseau
Scrutateurs : Stephan Arnoult
Bartol Zivkovic
Secrétaire : Bartol Zivkovic

La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.

2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO du 5 avril 2018

VOTE : Il est approuvé à l'unanimité

3- RAPPORT d'ACTIVITE 2018

Les différents points de l'activité sont développés :

- Convivialité : fête du quartier annulée en raison de la pluie,
Pot des nouveaux le 3 Juin chez M.et Mme Delabarre, 8 famille invitées, 4 présentes
Mouvements dans le quartier : 11 mutations en 2018 dont 3 maisons en location (souvent les plus mal entretenues)
5 sous promesse de vente
1 en vente
3 en attente de vente (succession, tutelle)
Toujours une maison vide depuis plus de 20 ans
- Communication : la gestion du site www.asldulavoit.fr a été reprise par François Debreuille qui se fait un grand plaisir à y publier toutes les nouvelles du quartier et à le rendre attractif ; n'hésitez pas à le consulter régulièrement ou si vous vous posez une question.
Nous disposons d'environ 163 adresses mail ; si vous souhaitez recevoir les documents par mail, merci de nous indiquer votre adresse, ainsi que tout changement éventuel d'adresse.
- Collecte des ordures : pour les encombrants la procédure change à partir du mois d'avril ; voir la procédure sur Gif Info
- Réseaux -Électrique : le Directeur territorial d'ENEDIS, avec 2 responsables, présentent le chantier en cours et répondent aux questions (motifs, suivi, planning...); l'emplacement du boîtier doit se faire au cas par cas en présence du propriétaire, en bordure du terrain privatif ; le changement du disjoncteur, n'est pas systématique.
Le chantier a pris du retard en raison de la livraison tardive des boîtiers ; lors de la bascule sur le nouveau réseau il y aura peut-être des coupures.
Nous avons demandé à ENEDIS de faire passer le câble sous les trottoirs et non pas sous la chaussée comme ils le prévoient ; ce qui présente 2 avantages : ouvrir au minimum la chaussée du Petit Lavoit toute neuve, et réfection en enrobé rouge des trottoirs qui en avaient besoin, aux frais d'ENEDIS.
Nous les remercions pour leur intervention qui a retenu l'attention des propriétaires présents.

- Canalisations : il y a eu quelques engorgements essentiellement dus aux racines d'arbres
- THD : JF Ripouteau décrit l'intervention qu'il a suivie pour un raccordement au THD pour lequel la chambre de tirage a été difficile à trouver et à atteindre. Il indique le coût du changement de couvercle par une entreprise : 828 € et le coût si cette opération est réalisée par un propriétaire : 140€ environ, appel aux bricoleurs !
- Recouvrement des charges, respecter le délai de recouvrement indiqué, les relances sont pénibles ; a ce jour 2 mois après le délai fixé (3 mois après l'envoi de l'appel), il y a encore 7 impayés.
- Problèmes de stationnement : le balisage peu esthétique que nous avons posé aux endroits dangereux ou gênants semble avoir porté ses fruits ; si chacun veut bien continuer à faire des efforts pour se garer sur son terrain et sur sa rampe de garage, il ne nous semble pas nécessaire de prendre d'autres mesures ; cependant il y a certains endroits où il y a encore trop de voitures garées (entre les 77 et 89).
- ASL Chevy2 : problématique soulevée par l'arrêt de l'activité de la locataire actuelle du Country Club.
- Nous avons été informés de deux cambriolages dans l'allée cette année ?

4- RAPPORT FINANCIER -APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Philippe Legoll, en remplacement de Laurent Klein, malade, présente et commente les différents tableaux projetés, joints à la convocation.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2018
Et donne quitus au trésorier à l'unanimité**

5- ELECTIONS DES SYNDICS

Pour 2 d'entre eux le mandat est à expiration

Bénédicte de Rouffignac : Qui ne se représente pas ; nous la remercions pour les nombreuses années passées au service du bureau

Stephan Arnoult : Qui se représente

Et nous devons régulariser la situation d'Ingrid Roussel au sein du bureau depuis 2 ans sans que nous ayons procédé à son élection

Il n'y a pas d'autre candidature

VOTE POUR L'ELECTION DES SYNDICS-

Sont élus, membres du syndicat pour 3 ans, Stephan Arnoult et Ingrid Roussel

Une abstention n°112

6- ESPACES VERTS, présenté par Stephan Arnoult

A quelques détails près, nous sommes satisfaits de la prestation de VOISIN avec qui nous faisons des points réguliers pour ajuster leurs interventions ;

Le contrat arrivant à échéance, nous avons procédé à une remise en concurrence. A l'issue de cette procédure nous avons signé de nouveau avec VOISIN avec un contrat plus souple notamment pour les tontes et les ramassages de feuilles qui permet d'ajuster selon les besoins ;

Il a été décidé de mettre du mulch dans certains massifs à la place des bêchages. Nous repassons à 2 tailles de haies par an ; une importante en juin/juillet et une autre plus légère en septembre/octobre. Hauteur maximum : 1,70m. Le démoissage des chemins n'étant plus possible avec des produits chimiques, nous allons mener une étude pour proposer différentes options pour les sécuriser et les entretenir.

Si certains propriétaires souhaitent faire tailler leur haie le long des raquettes, ils doivent en faire la demande auprès du bureau de l'ASL qui les groupera et transmettra à VOISIN. Le règlement se fera directement avec eux.

Nous portons une attention particulière sur la « santé » de nos arbres qui ont presque 50 ans ; notre élagueur spécialiste surveille leur évolution ; plusieurs sont tombés lors de coups de vent ou à cause de la neige, aussi bien dans nos espaces verts que dans l'espace commun La Mare/Lavoir ; nous économisons l'évacuation du bois en demandant à l'élagueur de faire un tas de morceaux de 50 cm environ, afin que tous ceux qui sont intéressés viennent se servir (une info est mise sur le site du Lavoir)

Soyez vigilants lors de la taille de vos haies : nous avons dû faire détruire 2 nids de frelons asiatiques, un dans la haie et un autre en haut d'un arbre. (Voir le site du Lavoir)

Une question : pourquoi les arbres sur une seule partie de la rocade de Beaudreville ont été taillés ? nous allons nous renseigner auprès des services de la mairie.

7 - MODIFICATIONS ARCHITECTURALES – CAHIER DES CHARGES

- **L'image du quartier est en partie dépendante de l'entretien des maisons** : Il est rappelé aux résidents de veiller entre autres au bon état des portes de garage, des rampes d'accès garage, des barrières et autres fermetures de terrain qui doivent être en blanc, ainsi qu'au crépis.
- N'oubliez pas d'entretenir aussi le jardin, en particulier l'élagage de certains arbres lorsqu'ils atteignent des dimensions gênantes (n'hésitez pas à nous demander les coordonnées d'un spécialiste)
- Il est rappelé que le cahier des charges et le PLU spécifie une ouverture des portails **vers l'intérieur**.
- **Pour la pose de panneaux de bois, il est rappelé qu'ils sont strictement interdits** et que les existants doivent être retirés.
- **Bacs sur les terrasses** des Rambouillet et des Mansart : pour éviter tout litige avec l'ASL Chevy2, nous rappelons que si leur remplacement est autorisé, il doit être signalé à l'ASL afin de valider les options retenues.

Par ailleurs et en général il est indispensable de se rapprocher de l'ASL avant tout changement ou modification de l'aspect extérieur.

De plus en plus nombreux sont les propriétaires qui font des modifications sans demander l'accord. Danièle Rousseau a dû plaider, pour un propriétaire qui a refait sa rampe de garage en enrobé noir au lieu de rouge ; l'ASL Chevy2 voulait lui faire refaire. Une demande de surélévation n'a été accordée qu'avec engagement du propriétaire de changer la porte d'entrée non conforme. En cas de litige avec la commission d'architecture, les propriétaires devront se justifier et leur maison sera qualifiée de non conforme. Toute demande future de travaux supplémentaires leur sera refusée.

Nous sommes conscients de la nécessité de faire évoluer les cahiers des charges et nous œuvrons dans ce sens ; C'est la raison pour laquelle, **Ingrid Roussel a intégré la commission d'architecture** ; elle se présente et fait part de sa volonté d'essayer de faire évoluer certaines choses ; elle précise que dans l'état actuel des choses, cette mission n'est pas évidente, ni bien acceptée par les membres de la commission en place ; le mandat de la présidente de la commission d'architecture actuelle est à expiration. Des candidatures peuvent se manifester.

8- OPPORTUNITE DE GARDER LES RONDES DE TSIP

Le contrat date du 1^{er} janvier 1995 et ils n'ont jamais augmenté leur tarif. Cela revient à 6€ par mois et par propriétaire. Beaucoup de propriétaires sont clients à titre personnel de TSIP ; d'où notre interrogation de maintenir le contrat.

A la demande de Danièle Rousseau, le responsable commercial a présenté un argumentaire :

Leurs atouts sont surtout la proximité et la réactivité

Ils ont un rôle de prévention, de protection et de dissuasion

Le **sondage** effectué à main levée révèle une large majorité POUR les garder car leur présence est rassurante.

3 oppositions et une abstention via les pouvoirs (numéros 1,50, 35 et 75) .

9- BUDGET de l'année 2019, présenté par Philippe Legoll

Explication détaillée du budget joint à la convocation. A noter une augmentation du poste « taille et élagage » tant au Lavoir que dans l'espace commun ; certains travaux ayant été effectués en début de cette année 2019.

VOTE POUR LE BUDGET 2019 : le budget est adopté à l'unanimité

Les appels de charges se feront en juin et janvier

Pas de QUESTION POSEE PAR LETTRE

Pour terminer sur une note festive nous informons que suite aux réponses que nous avons reçues après vous avoir informés par mail, et devant l'enthousiasme général, la date retenue pour le « Vide Lavoir » est le **dimanche 16 juin**
Des affiches seront posées chez des commerçants et des flyers distribués dans les quartiers de Gif ; vous pouvez nous contacter si vous souhaitez participer à cette manifestation (nous devons indiquer à la mairie le nom des participants) et à ces actions pour sa mise en œuvre.



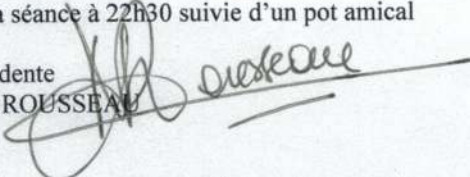
Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette assemblée et tous ceux qui nous ont aidés à la préparer. N'hésitez pas à consulter le site pour suivre l'actualité de notre quartier.

Nous remercions les gendarmes du groupe contact pour leurs conseils et leur disponibilité ; n'hésitez pas à les appeler et à faire appel à eux pour surveiller votre maison lorsque vous partez en vacances.

 **GROUPE CONTACT**
contact-gif@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Informations Renseignements – Signalements divers – Aide aux démarches
En cas d'urgence, faire le 17

Fin de la séance à 22h30 suivie d'un pot amical

La présidente
Daniele ROUSSEAU



Le secrétaire
Bartol Zivkovic

Scrutateurs :

Stéphan ARNOULT

